



À compter de **lundi 4 avril 2011**

## Démolition du 1163, rue De St-Vallier Est

Le CHUQ tient à vous informer que les travaux de démolition de l'édifice désaffecté situé au 1163, De Saint-Vallier Est débuteront le **lundi 4 avril 2011**. Ils toucheront la partie est du terrain (voir le plan au verso). Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Art-Dem et devraient se terminer au plus tard le **29 avril 2011**. Une équipe est déjà à l'œuvre pour préparer ce chantier.

### Impacts et mesures d'atténuation

**Accès aux commerces et aux résidences** : les commerces et les résidences demeurent accessibles en tout temps.

**Circulation automobile** : la circulation sera maintenue en tout temps sur la rue De Saint-Vallier.

**Stationnement** : des restrictions de stationnement s'appliqueront sur les zones touchées par les travaux (voir le plan au verso).

**Circulation piétonnière** : le trottoir sud de la rue De Saint-Vallier sera fermé le long de la zone des travaux (voir le plan au verso).

**Services d'urgence** : le passage des véhicules d'urgence pourra s'effectuer en tout temps.

**Sécurité du chantier** : le périmètre du chantier sera clôturé.

**Trafic lourd** : des camions procéderont à l'évacuation des débris pendant la démolition du bâtiment.

**Machinerie** : la démolition extérieure sera effectuée au moyen d'une pelle mécanique.

**Bruit** : les travaux se dérouleront en semaine entre 7 h et 16 h.

**Poussière** : des mesures seront prises pour contrôler la poussière.

Ces travaux ont été planifiés de façon à en minimiser les impacts et les inconvénients pour les résidents, les commerçants et les usagers des voies publiques du secteur. Ils sont exécutés pour que le futur bâtiment puisse être certifié LEED (Leadership in Energy and Environmental Design). Cela implique le respect de normes strictes quant au contrôle des impacts environnementaux de la démolition ainsi qu'au tri et au recyclage des débris de démolition.

**Les informations transmises dans le présent avis pourraient être modifiées en cours de chantier. Vous serez informés des modifications majeures qui pourraient intervenir.**

**La Direction du projet d'agrandissement et de rénovation de L'Hôtel-Dieu de Québec vous remercie de votre collaboration.**

